

Observer  
Anticiper  
Adapter

Informier  
Accompagner  
Orienter

Créer  
Développer  
Innover



## Instance d'autoévaluation

Maison de l'Emploi et de la Formation  
Du Pays de la Région Mulhousienne

# Rapport de synthèse 2008

# Sommaire

---

Avant propos	03
Introduction	04
<i>Fiche synthèse</i> Action passée : Etude transmission	05
<i>Fiche synthèse</i> Action en cours : Service d'Amorçage de Projet (SAP)	07
<i>Fiche synthèse</i> Action future : Groupement Jeunes Créateurs	09
Conclusion	11
Fiches de résultats des actions	12
Abréviations	14

# Avant Propos

---

La méthodologie retenue se veut avant tout pragmatique, et basée sur la volonté, l'enthousiasme et l'implication des personnes mobilisées pour ce travail compte tenu des contingences de calendrier.

Au-delà de l'exercice inhérent à la démarche d'autoévaluation, les multiples participants ont manifesté un vif intérêt pour cette réflexion collective visant à améliorer l'efficacité de la MEF et des articulations avec le partenariat local. Il s'agit bien d'apprécier les projets et le travail en réseau d'un point de vue territorial.

L'Instance d'autoévaluation et la MEF remercient l'équipe d'évaluation, l'ensemble des partenaires et des services qui se sont impliqués dans la réalisation de ce travail, et plus spécialement les membres du groupe de travail Création / reprise d'entreprise, les acteurs économiques, les interlocuteurs de l'emploi et les porteurs de projets.

# Introduction

---

## A. Le Mandat d'autoévaluation de la gouvernance

### La finalité

La démarche d'autoévaluation vise à vérifier que le plan d'action de la MEF agisse en bonne complémentarité et cohérence avec l'activité des partenaires.

### Le champ

La gouvernance souhaite que le champ auto évalué prenne en compte le développement de l'activité et de l'emploi et plus particulièrement celui de la création / reprise d'entreprise.

### La temporalité

3 approches se dégagent correspondant à 3 temporalités :

- ◇ Ex post : Etude transmission
- ◇ In itinere : Service d'Amorçage de Projet
- ◇ Ex ante : Groupement Jeunes Créateurs

L'instance d'autoévaluation a précisé dans le cahier des charges remis à l'équipe d'évaluation, *les questions évaluatives* pour lesquelles elle attendait des réponses.

## B. Le calendrier de l'Autoévaluation

- 25 juin : Rédaction et validation du mandat pour la gouvernance
- 15 septembre : Première réunion de l'Instance d'évaluation et rédaction du Cahier des charges d'autoévaluation
- Du 15 septembre au 19 septembre : validation du Cahier des charges d'autoévaluation
- 22 septembre : réunion de l'équipe d'évaluation et remise du Cahier des charges d'autoévaluation
- Du 22 septembre au 03 octobre : recueil et exploitation des informations pour la rédaction du Rapport d'évaluation
- 06 octobre : Seconde réunion de l'instance d'évaluation, remise du Rapport d'évaluation et rédaction du rapport de synthèse.
- Du 06 octobre au 10 octobre : validation du Rapport de synthèse
- 13 octobre : réunion partenariale en présence de l'expert qui a rédigé la méthodologie nationale de l'autoévaluation.
- Seconde partie du mois d'octobre : réunion de la gouvernance, remise du Rapport d'évaluation, amélioration des actions autoévaluées

# Synthèse : Etude transmission

---

## Question évaluative

A la lumière, notamment de l'étude transmission / reprise d'entreprise, dans quelle mesure la MEF a-t-elle et peut-elle mieux contribuer, par l'optimisation de la complémentarité et de la cohérence de l'activité des partenaires, à conduire une mise en relation réussie des cédants et des repreneurs en son territoire

- 1) de repérage et de caractérisation des cédants potentiels ?
- 2) de repérage et de caractérisation des repreneurs potentiels ?
- 3) de mise en relation cédants / repreneurs ?

## Synthèse

Les apports de l'étude transmission reprise d'entreprise en terme de connaissances immédiates, en terme d'amélioration de complémentarité, de cohérence des partenaires et en terme de retombées ultérieures potentielles sont très significatifs.

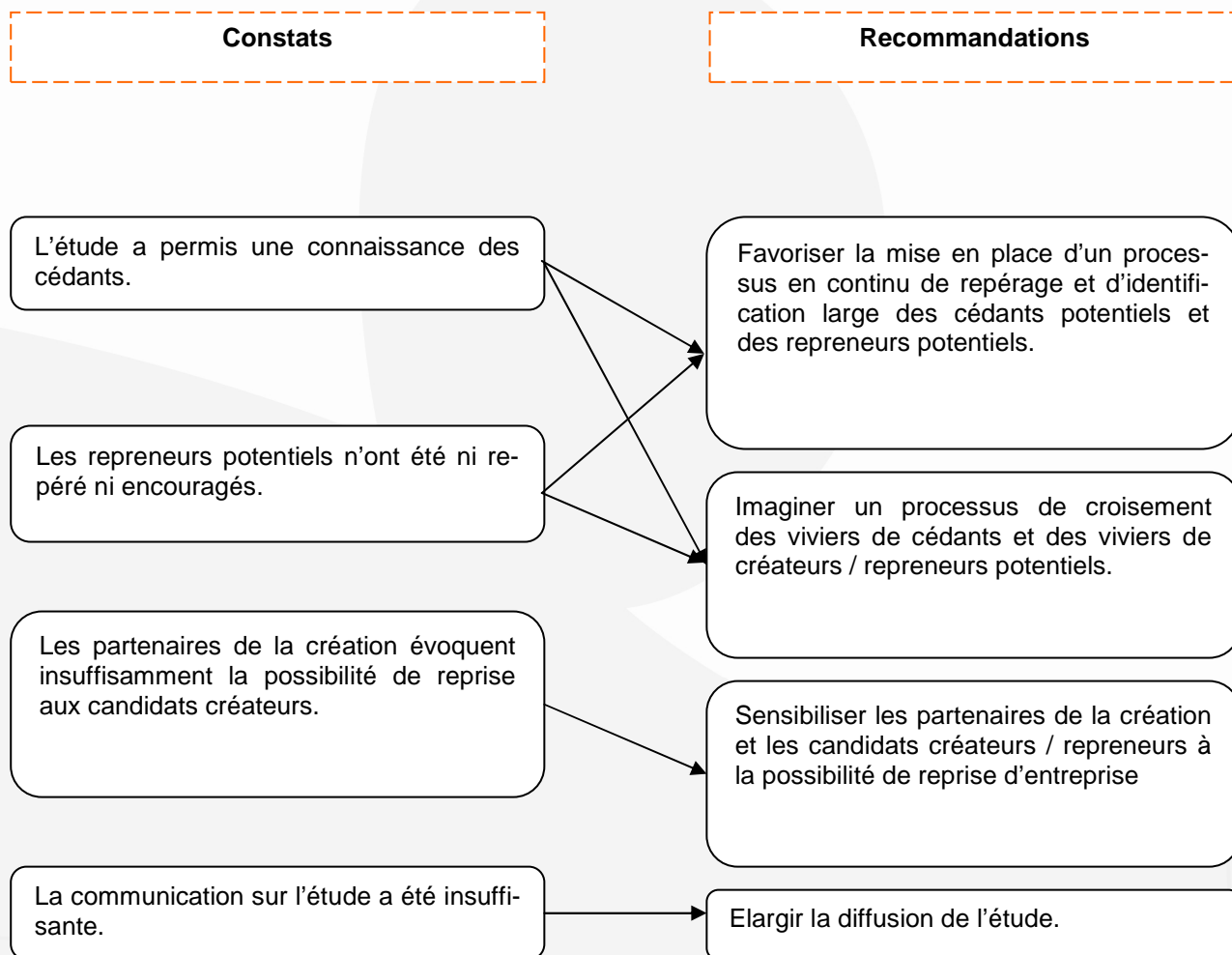
Cependant l'étude n'a permis qu'un repérage partiel des cédants potentiels (repérage des ressortissants CMA mais pas de repérage des ressortissants exclusifs CCI). Le cahier des charges de l'étude ne prévoyait pas de volet identification et sensibilisation des candidats créateurs à la reprise, volet pourtant nécessaire. La communication de l'étude aux partenaires a été insuffisante pour déboucher sur cette sensibilisation et sur une mise en relation significative cédants / repreneurs. La mise en place d'un processus de repérage en continu des cédants d'une part, de sensibilisation des partenaires de la création, des candidats créateurs et repreneurs, d'autre part, serait particulièrement intéressante. L'initiation de ce processus est actuellement amorcée par la CMA.

Les retombées des rencontres qui ont eu lieu à l'occasion de cette étude dont la meilleure connaissance inter partenariale, les résultats directs de l'étude et l'identification des besoins du territoire non satisfaits par cette étude illustrent que le partage d'informations entre les partenaires, facteur de cohérence et de complémentarité, est encore à améliorer. Cela montre aussi que la MEF a déjà contribué à des améliorations et doit prolonger les actions entamées par des suites pour que cette action porte tous ces fruits et les mènent à maturité.

Les apports de l'étude en terme de connaissance immédiates, en terme d'amélioration de complémentarité, de cohérence des partenaires et en terme de retombées ultérieures potentielles à mettre en œuvre sont très significatives.

◆ Recommandations

Au vu des constats effectués, les recommandations de suite de l'étude transmission pourraient être les suivantes :



# Synthèse : SAP

---

## Question évaluative

A la lumière, notamment de l'action du Service d'Amorçage de Projets, dans quelle mesure la MEF a-t-elle et peut-elle mieux contribuer, par l'optimisation de la complémentarité et de la cohérence de l'activité des partenaires, à identifier et lever les difficultés qui actuellement freinent la création d'entreprise ?

## Synthèse

Le SAP a permis l'identification des freins suivants :

⇒ Freins financiers, linguistiques, administratifs, liés à l'implantation d'activité, culturels, connexes à la perception parfois stigmatisante des quartiers.

Le simple fait de faire prendre conscience aux créateurs potentiels de ces freins est déjà lever une difficulté.

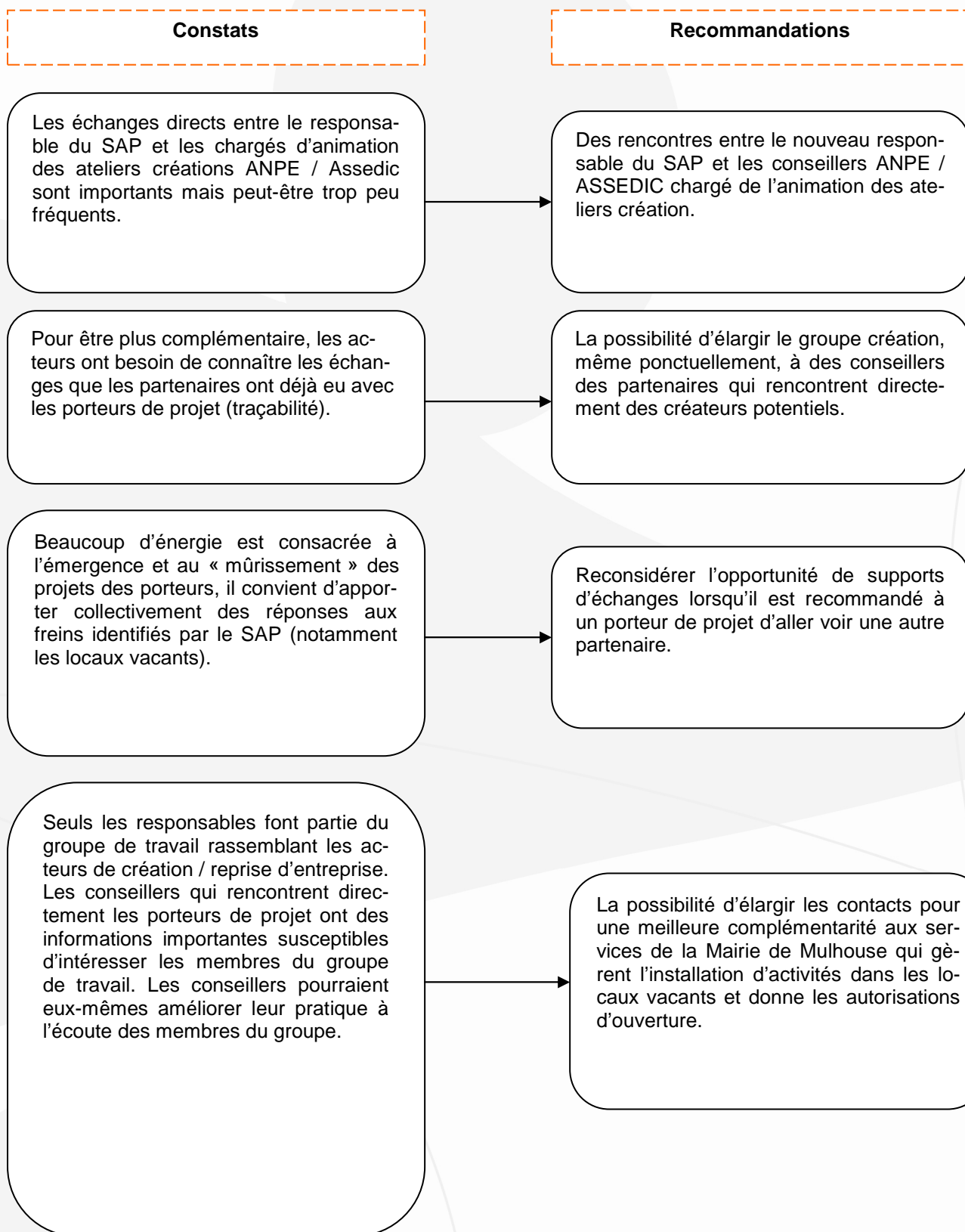
Dans tous les cas, une grande motivation des porteurs est nécessaire.

Les résultats du SAP montrent que ce dernier constitue non seulement un point d'informations pour les porteurs de projet, mais qu'il est aussi, avec le groupe création, un point de carrefour très utile des partenaires. Ce carrefour est un facteur de cohérence, de complémentarité et d'émergence d'idées nouvelles. Il facilite les contacts personnalisés, une proximité humaine nécessaire tant pour les porteurs de projets que pour les partenaires du réseau.

Aux côtés des freins inhérents aux porteurs de projets, d'autres obstacles ont aussi été identifiés qu'il serait nécessaire de lever. Pour être plus efficace, l'action du SAP et du groupe Création a besoin de suites améliorant la complémentarité et la cohérence des partenaires habituels de la MEF, mais aussi celles d'autres partenaires périphériques importants.

## Recommandations

Au vu des constats effectués, les recommandations de suite au sujet du SAP pourraient être les suivantes :



# Synthèse : GJC

---

## Question évaluative

A la lumière, entre autre du projet d'action Groupement Jeunes Créateurs, dans quelle mesure la MEF a-t-elle, par l'optimisation de la complémentarité et de la cohérence de l'activité des partenaires, contribué à identifier les mises en œuvres nouvelles qui permettraient de faciliter la création d'entreprise sur le territoire ?

Quelles démarches seraient nécessaires pour agir en faveur de l'émergence ?

## Synthèse

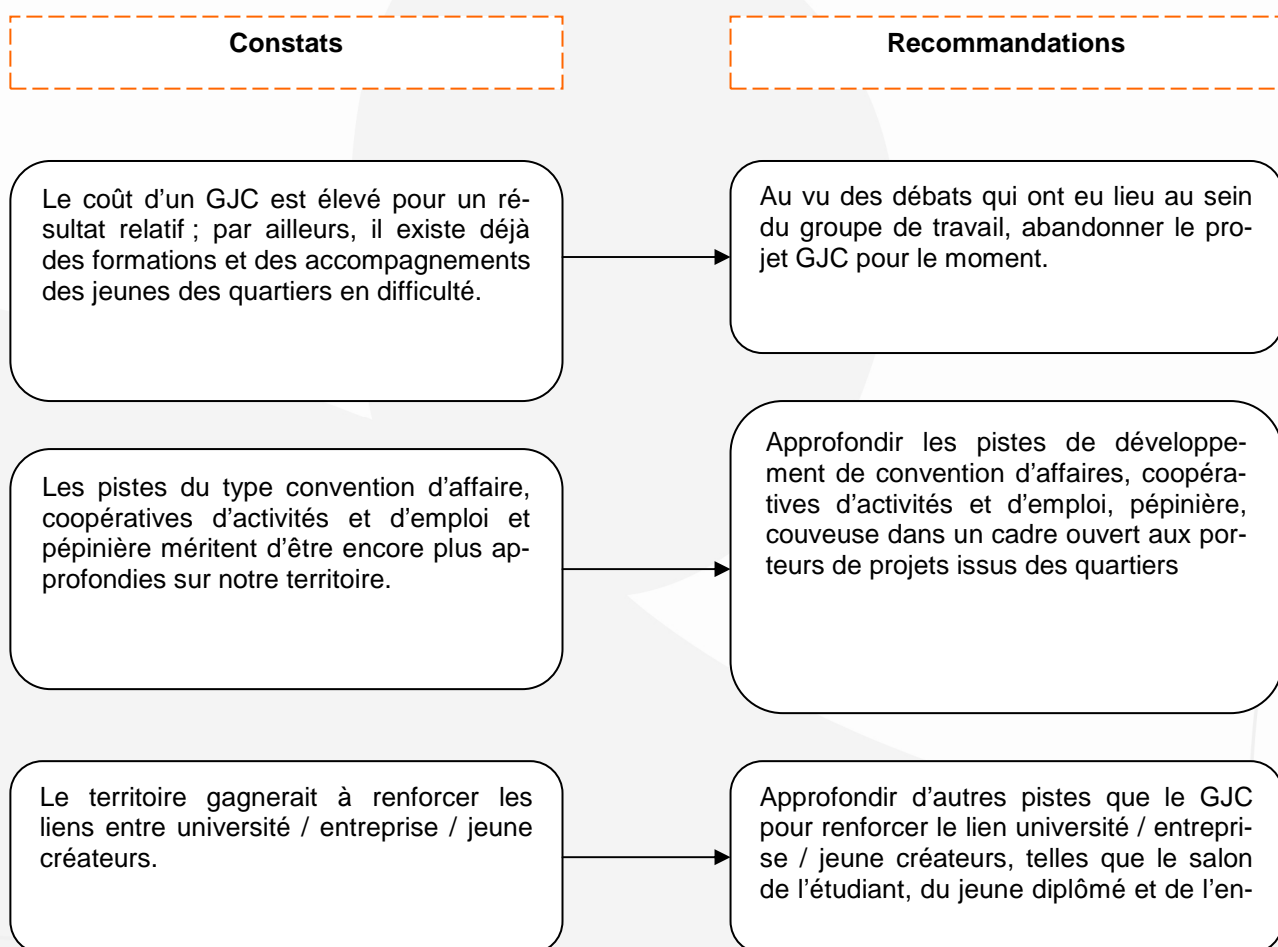
A l'occasion du projet de Groupement de Jeunes Créateurs (GJC), la MEF a étudié ce qui existait en la matière au niveau national, en a fait la synthèse et l'a communiquée aux partenaires.

Le principe de veille par la MEF de ce qui se fait au niveau national puis la diffusion *via* le groupe création a contribué à une information et à une réflexion commune des partenaires qui, se connaissant mieux, peuvent mieux agir en complémentarité et en cohérence. Ce recueil et les débats riches sur les mises en œuvre nouvelles qui seraient intéressantes pour le territoire a commencé et est à approfondir.

Les retombées positives à moyen et long termes du développement de l'esprit coopératif partenarial favorable à la complémentarité et à la cohérence paraît particulièrement intéressant et ce au travers de conventions d'affaires, de coopératives d'activités et d'emploi, mais aussi de couveuses et de pépinières.

## Recommandations

Au vu des constats effectués, les recommandations de suite au GJC pourraient être les suivantes :

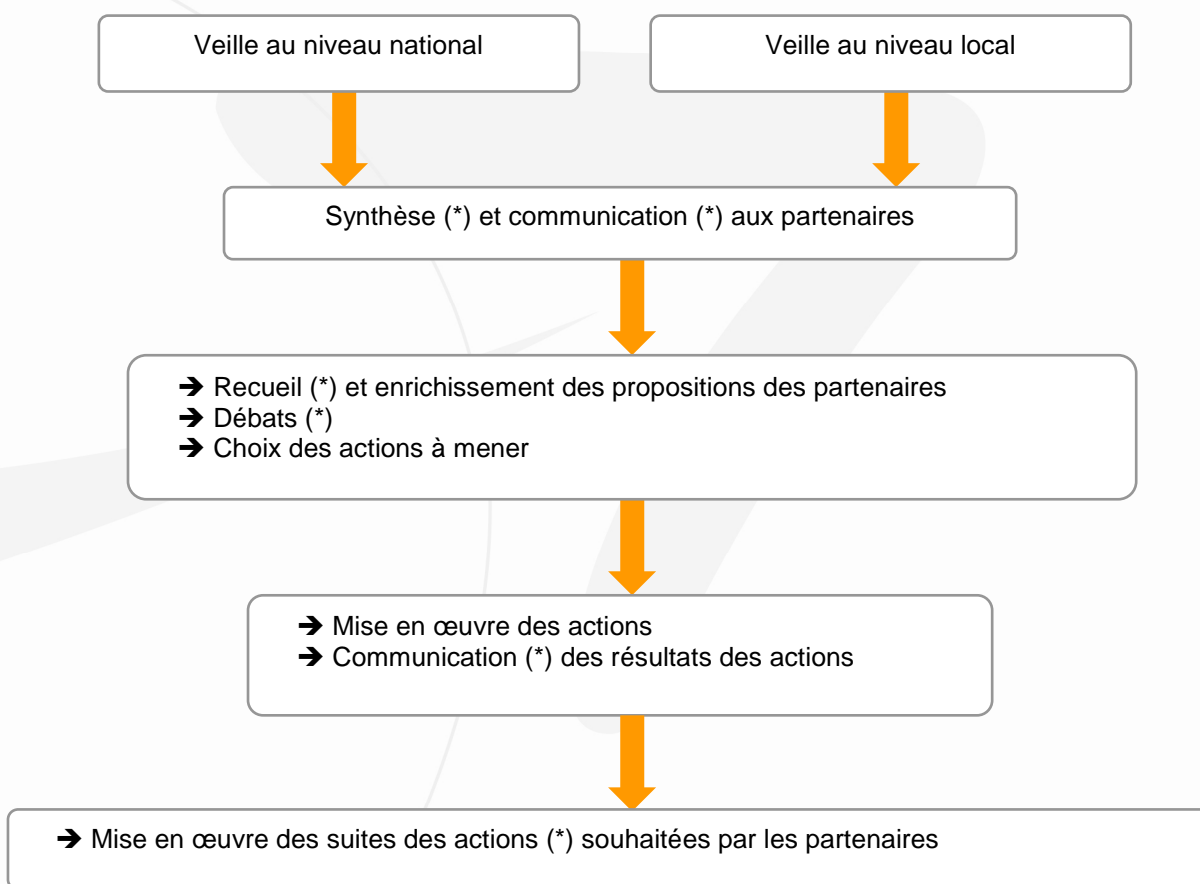


# Conclusion

La démarche d'autoévaluation vise à vérifier que le plan de la MEF agit en bonne complémentarité et cohérence avec l'activité des partenaires.

En ce qui concerne le champ autoévalué, à savoir le développement de l'activité et de l'emploi et plus particulièrement celui de la création / reprise d'entreprise, il apparaît que la MEF contribue significativement à l'optimisation de la complémentarité et de la cohérence des activités des partenaires.

Cette contribution pourrait être accrue par le renforcement plus particulier des items marqués d'un astérisque (\*) dans le processus suivant :



Les deux facteurs majeurs de progression sont donc l'amélioration de la communication (notamment sur les résultats des actions menées), et le prolongement des actions entreprises par des suites adéquates, afin que ces initiatives :

- portent tous leurs fruits,
- soient menées à maturité,
- et se poursuivent dans la durée grâce aux processus enclenchés qui permettront de générer encore d'autres fruits.

# Fiche de résultats des actions

---

## A. Etude transmission

Méthodologie de l'étude

Courrier adressé à tous les chefs d'entreprise de plus de 50 ans du Pays de la région mulhousienne et enquête téléphonique auprès de tous les chefs d'entreprise de plus de 55 ans.

Eléments de synthèse

Sur les 588 entreprises contactées, 88 chefs d'entreprise se sont déclarés à la recherche d'un entrepreneur. Les secteurs concernés sont les suivants : 37% dans les services, 29% dans les métiers du bâtiment, 17% dans les métiers alimentaires et 17% dans la production.

Les statuts des cédants se répartissent équitablement entre des entreprises individuelles et des sociétés (SARL, EURL...).

## B. Service d'Amorçage de Projet (SAP)

Depuis son lancement en mai 2007, le Service d'Amorçage de Projets a accueilli 350 porteurs de projets. Quinze d'entre eux ont déjà créé leur entreprise. Dix personnes suivent actuellement une formation qualifiante. Plus de 57% de ces personnes sont issues des ZUS, ce qui est supérieur à la moyenne nationale du dispositif SAP (55%).

350 personnes rencontrées :

- 68 ont été orientées vers la CMA,
  - 102 ont été orientées vers la CCI,
  - 116 ont été orientées vers une structure d'accompagnement hors chambres consulaires (Alexis, Aléos, Vecteur, Groupe Ressources, Ogaca),
  - 12 ont été orientées vers une coopérative d'activités et d'emploi (Artenréel ou Coopénates)
  - 23 ont été orientées vers Alsace Active
  - 21 ont été orientées vers l'ADIE
- 8 ont été orientées vers la PFIL

A noter : toutes les orientations ne sont pas toujours suivies d'effets. Il n'est par ailleurs pas toujours facile, pour les structures d'accompagnement et de financement, de savoir si la personne a été orientée par le SAP. En effet, les porteurs de projets ne mentionnent en général que la dernière structure par laquelle ils sont passés.

## C. Groupement Jeunes Créateurs (GJC)

Le Groupement de Jeunes Créateurs (GJC) est une démarche positive et ciblée pour les jeunes issus des quartiers en prenant comme levier la création d'entreprise d'une durée de 9 mois.

Il se découpe en 3 phases (émergence, formation, création et éventuellement post création) et peut viser 3 finalités (emploi, création, poursuite d'études supérieures).

Avoir un rendu en terme de résultats suppose du recul, ce qui n'est pas possible pour Marseille, Vaulx en Velin et Tarbes actuellement. Toutefois, Sénart (premier GJC) a consolidé des résultats sur les deux premières cohortes (2002/2003) :

- 70% des jeunes entrés dans le dispositif sont en situation positive face à l'emploi (CDI, CDD de plus de 6 mois, apprentissage)

94% des jeunes ayant dépassé la phase d'émergence ont trouvé un emploi ou ont créé une activité.

S'agissant du coût, sur la base du GJC de Vaulx en Velin, il se décline comme suit :

Coûts	Recettes	%
Fonctionnement	Europe	26
	Politique de la ville	15
	Etat (contrats aidés)	36
	CDC	7
	Ville	10
Investissement	Fondation privée	6
<b>Total</b>		<b>223 286 €</b>

A noter : les coûts communiqués correspondent à l'année de démarrage et contiennent une rémunération stagiaire. Les années suivantes, la rémunération a été supprimée, ce qui a diminué le coût d'environ 100 000 €.

# Abréviations

---

ADIE	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
CAE	Coopérative d'activité et d'emploi
CAMSA	Communauté d'Agglomération de Mulhouse Sud Alsace
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CMA	Chambre de Métiers d'Alsace
EURL	Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée
GJC	Groupement Jeunes Créateurs
IUT	Institut Universitaire de Technologie
MEF	Maison de l'Emploi et de la Formation
SAP	Service d'Amorçage de Projets
SARL	Société A Responsabilité Limitée
UHA	Université Haute Alsace
ZUS	Zones Urbaines Sensibles



